



[www.nanb.nb.ca](http://www.nanb.nb.ca)

[www.aiinb.nb.ca](http://www.aiinb.nb.ca)

## Stage clinique supervisé (SCS)

### Diplômée internationale en sciences infirmières (DISI)

#### RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Prénom et nom

IPROV\* :

Expiration IPROV :

Lieu du SCS (environnement de pratique) :

Dates du stage | Début :

Fin :

#### ADAPTATION DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE AU CONTEXTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le tableau 1 (Évaluation des compétences) doit être consulté tout au long du stage pour :

- aider la DISI\*\* à parfaire ses compétences en se concentrant sur les aspects qu'elle souhaite améliorer;
- aider la superviseuse de stage à orienter la DISI dans l'amélioration de ses compétences;
- aider la superviseuse de stage à évaluer la DISI à mi-parcours et à la fin du stage.

Lors d'une évaluation, il suffit de cocher sur le tableau 1 la case qui correspond le mieux à ce que démontre la DISI.

L'évaluation des compétences à mi-parcours par la superviseuse de stage doit avoir lieu au plus tard 320 heures après le début du stage. La candidate lit l'évaluation des compétences, formule ses commentaires et signe en page 3. L'évaluation à mi-parcours doit être conservée jusqu'à la fin du stage pour être envoyée ultérieurement à l'AIINB ([disiapplications@aiinb.nb.ca](mailto:disiapplications@aiinb.nb.ca)) avec l'évaluation finale.

La superviseuse de stage doit remplir un nouveau formulaire d'évaluation des compétences en fin de stage. Sur la base des résultats de la DISI, la superviseuse de stage détermine si elle a réussi ou échoué le stage et coche la case appropriée dans la section *Décision de la superviseuse de stage*. La note « Réussite » atteste que la DISI a réussi à adapter sa pratique au contexte du Nouveau-Brunswick. La DISI formule à nouveau ses commentaires et signe.

À la fin du stage, les formulaires d'évaluation des compétences à mi-parcours et en fin de stage doivent être envoyés à l'AIINB à [disiapplications@aiinb.nb.ca](mailto:disiapplications@aiinb.nb.ca).

---

\* Une immatriculation provisoire (IPROV) est obligatoire pour suivre un stage d'adaptation. \*\*Dans le présent document, le féminin prévaut pour ne pas nuire à la lecture et en reconnaissance de la réalité majoritairement féminine de la profession, mais est employé sans préjudice et désigne aussi les hommes et les membres des communautés LGBTQ2+.

**Tableau 1 – ÉVALUATION DES COMPÉTENCES**

<b>Critères</b>	<b>Observations démontrant que la compétence est acquise Niveau 3</b>	<b>Observations démontrant que la compétence est acceptable Niveau 2</b>	<b>Observations démontrant que la compétence est insuffisante Niveau 1*</b>
1. Compétence clinique	Démontre une compétence clinique dans la prestation de soins aux clients dans l'environnement de pratique. Utilise l'analyse critique pour analyser, planifier, intervenir et évaluer les soins et les services connexes fournis aux clients.	Démontre très souvent une compétence clinique dans la prestation de soins aux clients dans l'environnement de pratique. A parfois besoin d'aide pour des sujets critiques, mais démontre un bon transfert de connaissances.	Ne possède pas le niveau de compétence clinique requis pour l'environnement de pratique clinique. La maîtrise des sujets critiques est insuffisante.
2. Utilisation appropriée du vocabulaire de pratique infirmière dans le contexte du Nouveau-Brunswick	Maîtrise bien le vocabulaire de pratique infirmière dans le contexte du Nouveau-Brunswick.	Connaît et utilise la majorité du vocabulaire de pratique infirmière dans le contexte du Nouveau-Brunswick. Les incompréhensions du vocabulaire ne présentent pas de risque pour la prestation de soins sûrs.	Fait des erreurs ou omet certaines interventions secondaires en raison d'une mauvaise compréhension/utilisation du vocabulaire de pratique infirmière dans le contexte du Nouveau-Brunswick.
3. Participation efficace des membres de l'équipe de soins	Planifie et répartit efficacement les activités de soins. Délègue correctement aux membres appropriés de l'équipe de soins. Se réserve les situations complexes et délègue les activités de soins plus simples. Modifie la répartition des activités de soins selon les besoins.	Répartit les activités de soins à déléguer aux membres de l'équipe de soins autorisés à les réaliser, sans planification et au gré des besoins.	Ne fait pas participer les membres de l'équipe de soins ou confie des tâches réservées au personnel infirmier à des membres de l'équipe de soins qui ne sont pas autorisés à les effectuer.
4. Démonstration de leadership dans la pratique infirmière	Défend judicieusement les intérêts du client auprès des membres de l'équipe de soins dans diverses situations. Son comportement a une influence positive sur les autres membres de l'équipe de soins. Participe activement aux réunions interprofessionnelles et encourage le dialogue entre les participants.	Défend les intérêts du client auprès des membres de l'équipe de soins uniquement dans les situations critiques. Fait preuve de professionnalisme envers les membres de l'équipe de soins. Participe aux réunions interprofessionnelles et présente les cas cliniques dans leur intégralité.	Hésite à défendre les intérêts du client auprès des membres de l'équipe de soins appartenant à d'autres professions. A peu d'interaction avec les autres membres de l'équipe de soins. Ne participe pas beaucoup aux réunions interprofessionnelles et ne présente que quelques points lors des discussions sur les cas cliniques.
5. Utilisation appropriée du plan de soins infirmiers	Crée et modifie au besoin des plans de soins infirmiers. Enregistre toutes les informations pertinentes nécessaires au traitement clinique des clients.	Utilise les plans de soins infirmiers. Enregistre toutes les informations nécessaires au traitement clinique des clients, mais inclut parfois des informations non pertinentes.	Utilise irrégulièrement les plans de soins infirmiers. N'enregistre pas toutes les informations nécessaires au traitement clinique des clients.
6. Connaissance appropriée des services communautaires	Sélectionne les services communautaires qui correspondent à la situation du client. Connaît un large éventail de services communautaires pouvant être utiles à la continuité des soins.	Choisit parmi des services communautaires présélectionnés ceux qui conviennent à sa clientèle. Connaît la plupart des services communautaires susceptibles de contribuer à la continuité des soins de ses clients.	Suggère des services communautaires qui ne correspondent pas à la situation du client. A une connaissance limitée des services communautaires.
7. Soins axés sur le client	Fait participer activement les clients et les familles à la prestation des soins.	Ajuste généralement la pratique infirmière pour permettre aux clients et aux familles de participer à la prestation des soins.	Pratique infirmière impersonnelle, ne tenant pas compte des différents contextes familiaux.

## ÉVALUATION ET SIGNATURE DE LA SUPERVISEURE DE STAGE

Pratique conforme au *code de déontologie des infirmières et infirmiers autorisés* OUI NON  
Pratique conforme aux *normes d'exercice pour les infirmières immatriculées* OUI NON

*\*Veuillez préciser les raisons qui justifient cette conclusion dans la section de commentaires ci-dessous.*

Commentaires de la superviseure de stage :

Indiquez si l'évaluation est à mi-parcours ou finale :      Mi-parcours      Finale  
Décision de la superviseure de stage (à la fin du stage)      Réussite      Échec

\_\_\_\_\_  
Signature de la superviseure de stage

\_\_\_\_\_  
N° d'immatriculation

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de l'infirmière gestionnaire/  
directrice des soins infirmiers

\_\_\_\_\_  
N° d'immatriculation

\_\_\_\_\_  
Date

## COMMENTAIRES ET SIGNATURE DE LA CANDIDATE

Commentaires de la candidate :

\_\_\_\_\_  
Signature de la candidate

\_\_\_\_\_  
Date

Une fois le stage terminé, veuillez envoyer l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale à l'AIINB à [disiapplications@aiinb.nb.ca](mailto:disiapplications@aiinb.nb.ca)